

# Animation et Sports

► **Emploi et formation**  
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## ÉDITO

Ce numéro 13 du semestriel est l'occasion de souhaiter à tous ses lecteurs **une très belle année 2011**. Celle-ci sera, comme les autres, très dense pour les acteurs et professionnels des secteurs de l'animation et du sport, mais dans un contexte changeant. Les services de l'État se réorganisent et prennent leurs marques, ce qui ne peut se faire instantanément. **L'enjeu du développement durable** constitue un facteur d'évolution des métiers de l'animation et du sport qui se traduira, également dans la durée, par une extension des compétences et des pratiques.

Les premières pages de ce numéro sont traditionnellement consacrées à l'emploi, avec des données départementales permettant de s'interroger sur les équilibres entre les effectifs de la profession et la densité de la population. Si les départements alpins sont bien dotés, et particulièrement les Hautes-Alpes, c'est parce que ces secteurs représentent une part prépondérante dans le développement local. En revanche, les départements urbanisés laissent entrevoir des perspectives de développement pour la profession. Une autre source d'interrogation concerne la préparation aux métiers de l'animation socioculturelle. Les stagiaires, déjà nettement minoritaires par rapport aux jeunes en formation d'animateur sportif (75 % de l'effectif), voient leur nombre diminuer d'année en année. Cette donnée mérite d'être questionnée alors que le rôle de l'animation socioculturelle en matière de production de lien social est confirmé (étude ORM n° 14, *Animateur socioculturel, un métier en reconstruction*) et que les services déconcentrés se sont restructurés de manière à renforcer les liens entre les champs de la « jeunesse », des « sports » et de la « cohésion sociale ». Enfin, **la rubrique zoom**, toujours très instructive sur les innovations en cours, présente **une formation en expérimentation** associant le DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle et la certification du Creps agent de développement des sports et loisirs de nature. Tout laisse à croire que cette formule est appelée à s'étendre, parce qu'elle constitue une forme de réponse au besoin d'intégrer davantage les exigences liées au développement durable et à celui de croiser les spécialités.

## EMPLOI

### Une importante concentration de professionnels de l'animation et du sport en région PACA

Nomenclatures utilisées dans les recensements de la population 2006 et 1999

		RP 2006		RP 1999
FAP 237		PCS 2003		PCS 1982
<b>V4000</b>	Exploitants d'équipements sportifs	<b>227a</b>	Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service	<b>2244</b>
		<b>435a</b>	Directeurs de centre	<b>4333</b>
<b>V4081</b>	Professionnels de l'animation	<b>435b</b>	Animateurs socioculturels et de loisirs	
		<b>424a</b>	Moniteurs et éducateurs sportifs	<b>4233</b>
<b>V4082</b>	Sportifs et professionnels du sport			

FAP : Familles professionnelles

PCS : Professions et catégories socioprofessionnelles



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



DRJCS PACA

Réalisation : **Anne-Sophie Dumortier** (mission d'observation des métiers de l'animation et du sport, ORM) - Crédits photo : **David Godefroy** - [www.istockphoto.com](http://www.istockphoto.com) - [www.fotolia.com](http://www.fotolia.com)  
Conception : **Lightcomm**. - Illustrations : **Laetitia Courset**

- Semestriel
- Numéro 13
- Décembre 2010

Alors que PACA compte 8 % de la population française et 7 % de la population active, les actifs de l'animation et du sport rassemblent 9 % de l'effectif national. Ils sont particulièrement représentés dans les Hautes-Alpes, département dont l'économie est très orientée vers les activités de tourisme et de loisirs.

► **10 % des professionnels de l'animation et du sport de la région travaillent dans les Hautes-Alpes**

Tableau 1 – Répartition des professionnels de l'animation et du sport

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	France
Exploitants d'équipements sportifs et culturels	0	62	141	241	189	105	<b>738</b>	<b>7 416</b>
Professionnels de l'animation	374	457	1 747	3 596	1 837	900	<b>8 911</b>	<b>111 994</b>
Sportifs et animateurs sportifs	376	1 172	1 687	2 240	1 464	583	<b>7 522</b>	<b>73 497</b>
<b>Total des actifs Jeunesse et Sports</b>	<b>750</b>	<b>1 691</b>	<b>3 574</b>	<b>6 078</b>	<b>3 491</b>	<b>1 587</b>	<b>17 171</b>	<b>192 908</b>
Répartition géographique des professionnels de l'animation et du sport	5 %	10 %	21 %	35 %	20 %	9 %	<b>100 %</b>	

Source : Insee – RP 2006 au lieu de travail – Traitement ORM.

Les professionnels ayant pour activité principale l'animation et le sport sont particulièrement présents dans les Hautes-Alpes. Ils rassemblent 10 % des effectifs régionaux (pour une population inférieure à 3 % de l'ensemble régional). Les actifs du secteur sportif occupent ce territoire car ils peuvent encadrer tout au long de l'année des activités de plus en plus diverses, la multiqualification et la pluriactivité favorisant l'élargissement de l'éventail des sports encadrés. Les disciplines développées sur les territoires de montagne (cf. « Étude » n° 12 sur *Les Métiers des sports de montagne*) sont « spécifiques » parce qu'elles nécessitent l'accompagnement d'un professionnel (guide de haute montagne, moniteur de ski, moniteur de kayak en eaux vives, parapente, etc.).

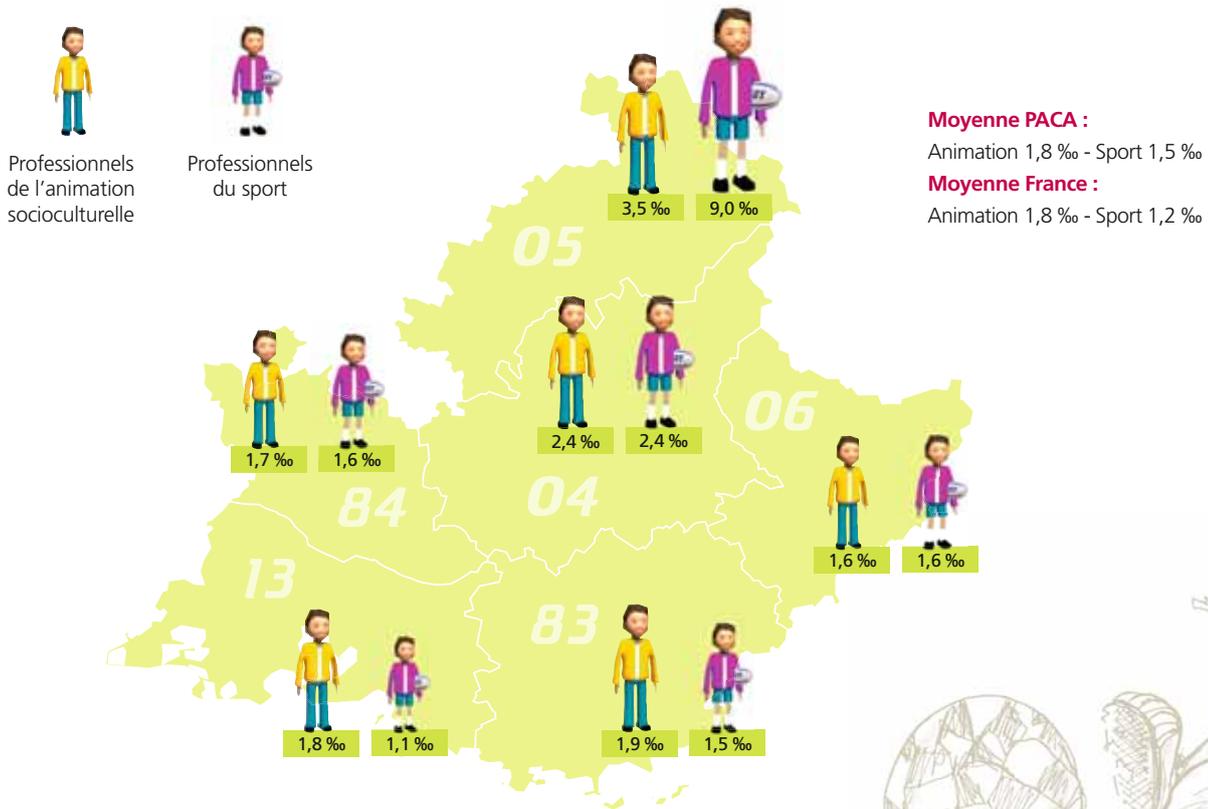
Sur le littoral, les sports nautiques sont très développés. Leur apprentissage se fait auprès d'un moniteur, mais la pratique peut souvent se faire en toute indépendance, comme pour la voile, la planche à voile, le kitsurf, etc. De même, ces territoires concentrent des activités de tourisme et de loisirs employant de nombreux animateurs de loisirs (villages vacances installés au bord de mer, par exemple).

Enfin, les animateurs socioculturels peuvent aujourd'hui s'épanouir professionnellement dans le cadre d'emplois stables dans les centres sociaux et les collectivités territoriales des grandes villes, associations et structures du secteur privé.





**Carte 1 – Répartition régionale des professionnels du sport et de l’animation pour 1 000 habitants**



Source : Insee – RP 2006 au lieu de travail – Traitement ORM.  
 Note de lecture : dans les Hautes-Alpes, il y a 9 professionnels du sport pour 1 000 habitants.

► **Un quart des professionnels du sport ont un statut de non-salarié**

**Graphique 1 – Répartition des actifs par statut d’emploi en PACA**



Source : Insee – RP 2006 au lieu de travail – Traitement ORM.

Les exploitants d’équipements sportifs et culturels et les professionnels du sport optent plus souvent pour le statut de non-salarié (indépendants ou employeurs) comparativement à l’ensemble des personnes en emploi. Toutefois, ils peuvent être amenés à cumuler deux statuts, durant les intersaisons, en occupant des emplois salariés (dans l’agriculture, le tourisme, le bâtiment, etc.) pour compléter leurs revenus. Les animateurs socioculturels sont, quant à eux, exclusivement salariés de la fonction publique territoriale, du secteur associatif ou du secteur privé marchand.

Tableau 2 – Part des femmes par statut et métier en PACA

Répartition en %	Exploitants d'équipements sportifs et culturels		Professionnels du sport		Professionnels de l'animation socioculturelle		Tous métiers	
	Ensemble	Dont femmes	Ensemble	Dont femmes	Ensemble	Dont femmes	Ensemble	Dont femmes
Salariés	-	-	75	32	100	67	88	49
Non-salariés	100	27	25	22	-	-	12	8
<b>Total des actifs</b>	<b>100</b>	<b>27</b>	<b>100</b>	<b>29</b>	<b>100</b>	<b>67</b>	<b>100</b>	<b>46</b>
<b>Effectifs</b>	<b>738</b>		<b>7 522</b>		<b>8 911</b>		<b>1 709 853</b>	

Source : Insee – RP 2006 au lieu de travail – Traitement ORM.

Dans le secteur sportif, les femmes représentent 29 % des actifs. Elles ont moins souvent le statut d'indépendants que les hommes (respectivement 22 % contre 27 %). Mais cette proportion est néanmoins nettement supérieure à celle de l'ensemble des secteurs, où seules 8 % des femmes occupent un emploi non salarié (15 % pour les hommes).

► **Le temps partiel demeure courant dans les secteurs de l'animation et du sport**

Plus du tiers des salariés de l'animation socioculturelle sont embauchés sur des contrats à temps partiel. Dans ce secteur, seuls 62 % des salariés sont à temps complet (contre 84 % pour la moyenne tous métiers). Ce type de contrat s'est néanmoins sensiblement réduit entre 1999 et 2006, période durant laquelle les temps partiels ont baissé de 8 points. Bien qu'elles aient profité de cette baisse, les femmes demeurent beaucoup plus concernées par cette forme d'emploi (46 % contre 22 % des hommes).

Dans le secteur sportif, les travailleurs à temps partiel (salariés ou non salariés) représentent le quart des effectifs. Cette proportion est quasiment stable depuis 1999 (26 %). Il demeure, là aussi, une forme courante d'emploi, surtout pour les femmes dont 41 % sont à temps partiel (contre 19 % des hommes).

Tableau 3 – Part du temps partiel dans les métiers de l'animation et du sport en 2006 en PACA en %

		Femme	Homme	Total
Exploitants d'équipements sportifs et culturels	Temps complet	76	90	<b>86</b>
	Temps partiel	24	10	<b>14</b>
	Total	100	100	<b>100</b>
Professionnels du sport	Temps complet	59	81	<b>75</b>
	Temps partiel	41	19	<b>25</b>
	Total	100	100	<b>100</b>
Professionnels de l'animation socioculturelle	Temps complet	54	78	<b>62</b>
	Temps partiel	46	22	<b>38</b>
	Total	100	100	<b>100</b>
<b>Tous métiers</b>	<b>Temps complet</b>	<b>72</b>	<b>94</b>	<b>84</b>
	<b>Temps partiel</b>	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>16</b>
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee – RP 2006 au lieu de travail – Traitement ORM.

Comme dans la plupart des métiers, le temps partiel est plutôt « réservé » aux femmes. Toutefois, leurs conditions d'emploi semblent s'améliorer entre les deux derniers recensements, particulièrement dans l'animation socioculturelle. L'augmentation des embauches à temps complet bénéficie particulièrement à la main-d'œuvre féminine.

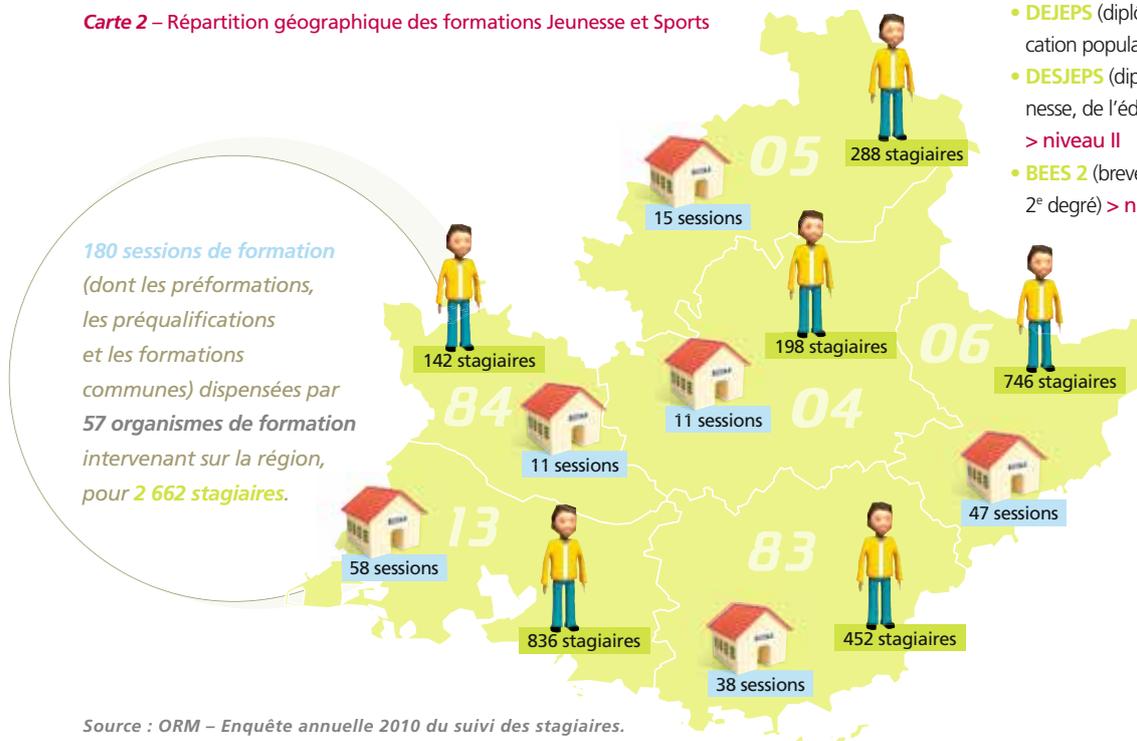


## FORMATION

### Les DEJEPS et DESJEPS se mettent en place en région

► En 2009-2010 en PACA : les formations de l'animation socioculturelle sont de moins en moins nombreuses

Carte 2 – Répartition géographique des formations Jeunesse et Sports



Source : ORM – Enquête annuelle 2010 du suivi des stagiaires.

Tableau 4 – Répartition des stagiaires inscrits en formation comparativement à la population en %

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Répartition des habitants en 2006	3,2	2,7	22,3	40,2	20,5	11,1	100,0
Répartition des stagiaires Jeunesse et Sports en 2009	7,4	10,8	28,0	31,4	17,0	5,3	100,0

Source : Insee (RP 2006), ORM (enquête annuelle 2010 du suivi des stagiaires) – Traitement ORM.

Tableau 5 – Effectifs des stagiaires inscrits en formations habilitées par la DRJSCS PACA, en 2009-2010

	Effectifs de l'animation socioculturelle	Effectifs de l'animation sportive	Effectifs 2009-2010	Dont femmes	Effectifs 2008-2009	Effectifs 2007-2008
BAPAAT	132	52	184	47 %	230	234
BEES 1 dont préqualifications et préformations		1 028	1 028	22 %	1 022	979*
BPJEPS	410	863	1 273*	50 %	1 201*	1 288
DEFA (remplacé par le DEJEPS)	-	-	-		4	77
DEJEPS	65	56	121	35 %	125	14
DESJEPS	23	9	32	44 %	-	-
BEES 2		24	24	13 %	35	6
<b>Total stagiaires</b>	<b>630</b>	<b>2 032</b>	<b>2 662</b>	<b>38 %</b>	<b>2 617</b>	<b>2 598</b>

\* Chiffres légèrement sous-estimés car données manquantes.

Source : ORM – Enquêtes annuelles du suivi des stagiaires.

### Diplômes de la Jeunesse et des Sports

- **BAPAAT** (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique) > **niveau V**
- **BEES 1** (brevet d'État d'éducateur sportif 1<sup>er</sup> degré) > **niveau IV**
- **BPJEPS** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) > **niveau IV**
- **DEFA** (diplôme d'État relatif aux fonctions de l'animation) > **niveau III**
- **DEJEPS** (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) > **niveau III**
- **DESJEPS** (diplôme d'État Supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) > **niveau II**
- **BEES 2** (brevet d'État d'éducateur sportif 2<sup>e</sup> degré) > **niveau II**



Cette année encore, les effectifs en formation sur des diplômes de l'animation socioculturelle se réduisent ; ils représentent moins d'un quart de l'ensemble des stagiaires Jeunesse et Sports. Le nombre de stagiaires BAPAAT est aussi en nette régression depuis 2007 (- 21 % en trois ans). Certaines sessions ne sont plus organisées, non par l'absence d'habilitation de la DRJSCS ou par manque de candidats, mais faute de financements.

**Tableau 6 – Répartition des stagiaires Jeunesse et Sports par tranche d'âge en %**

	Moins de 20 ans	20-25 ans	26-30 ans	31-34 ans	35 ans et plus	Total
BAPAAT	40	51	6	1	2	100
BEES 1	9	36	20	12	23	100
BPJEPS	5	45	23	11	16	100
DEJEPS	0	20	29	20	31	100
DESJEPS	0	3	25	31	41	100
BEES 2	0	13	29	13	45	100
<b>Total stagiaires</b>	<b>9</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>100</b>

Source : ORM – Enquête annuelle 2010 du suivi des stagiaires.

D'un niveau à l'autre de formation, la moyenne d'âge des stagiaires varie sensiblement. Ainsi, le niveau V rassemble des jeunes de 21 ans en moyenne alors que la moyenne d'âge est de 27 ans en BPJEPS ou BEES 1 (niveau IV) et de 32 ans pour le niveau III. Pour la plupart des professionnels de l'animation et du sport, le parcours de formation se poursuit au fur et à mesure de l'accumulation de l'expérience professionnelle, afin d'évoluer hiérarchiquement dans le métier ou de pérenniser son emploi.

► **La mise en place des DEJEPS en région PACA**

Aujourd'hui, dans l'animation socioculturelle, le DEJEPS a totalement remplacé le DEFA (suite à la réforme des diplômes Jeunesse et Sports qui a notamment mis en avant l'alternance). Les formations sont organisées par les Creps ou par les grandes associations d'éducation populaire, comme l'Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV). Elles ne sont pas dispensées dans les territoires alpins mais dans les grandes agglomérations (Aix-Marseille, Toulon, Nice). En 2009-2010, trois spécialités sportives étaient initiées en DEJEPS (tennis, triathlon, voile) et une formation plutôt innovante associant l'animation socio-éducative et les sports de nature était expérimentée au Creps PACA site Boulouris (cf. la rubrique « Zoom sur... »). L'intention de cette biculturalisation est d'associer l'éducation à l'environnement, qui appartient traditionnellement au domaine socioculturel et la pratique des sports de nature devant se développer dans le respect de l'économie verte.

**Tableau 7 – Répartition des effectifs de stagiaires DEJEPS et DESJEPS par département**

Diplôme préparé	Option, spécialité préparée	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
DEJEPS	Animation socio-éducative ou culturelle	-	-	22	36	7	-	<b>65</b>
	Tennis	-	-	-	11	20	-	<b>31</b>
	Triathlon	-	-	-	10	-	-	<b>10</b>
	Voile	-	-	8	-	-	-	<b>8</b>
	Biculturalisation animation socio-éducative et sports de nature	-	-	-	-	7	-	<b>7</b>
<b>Total DEJEPS</b>		-	-	<b>30</b>	<b>57</b>	<b>34</b>	-	<b>121</b>
DESJEPS	Animation socio-éducative ou culturelle	-	-	-	23	-	-	<b>23</b>
	Tennis	-	-	-	-	9	-	<b>9</b>
<b>Total DESJEPS</b>		-	-	-	<b>23</b>	<b>9</b>	-	<b>32</b>

Source : ORM – Enquête annuelle 2010 du suivi des stagiaires.

Cette année, 12 sessions sont organisées dont 8 dans l'animation socioculturelle (deux mentions : développement de projets, territoires et réseaux, ou animation sociale) et 4 en sport (nouvelle discipline : le canoë-kayak). La rénovation des diplômes sportifs s'accélère et devrait donner lieu à l'ouverture de nouvelles sessions de formation.

Les stagiaires de niveau III représentent près de 5 % de l'ensemble des effectifs. Ce nombre sera sans doute croissant en 2010-2011 avec l'augmentation du nombre de sessions organisées en région.

## ZOOM SUR LE DEJEPS ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE DANS UN PARCOURS DE BIQUALIFICATION, AU CREPS PACA SITE BOULOURIS

Écrit avec la participation de David Godefroy, responsable pédagogique de la formation



### Bilan un an après la mise en place de la biqualification qui associe la coordination de projets socio-éducatifs et le développement des sports et loisirs de nature

En janvier 2010, 8 stagiaires ont inauguré la première session de formation biqualifiante associant le DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle, mention développement des projets, territoires et réseaux, au diplôme Creps d'agent de développement des sports et loisirs de nature.

Le principe précurseur de cette biqualification est de développer des projets socio-éducatifs en lien avec les sports de nature et le développement durable (CDESI, Natura 2000, Chartes, etc.). Le titulaire est tout à la fois coordinateur de projet et acteur du développement maîtrisé des sports et loisirs de nature sur son territoire. Son action professionnelle se situe au carrefour des valeurs de l'éducation populaire et de la fonction éducative des sports et loisirs de nature (développement durable, éco-citoyenneté, mieux vivre ensemble, concertation et médiation dans les sports de nature, etc.).

Le deuxième grand principe novateur est l'introduction de la formation ouverte et à distance (la FOAD) dans le parcours. L'organisation pédagogique est ainsi bâtie en alternance entre le centre de formation, l'entreprise (près de la moitié du temps) et la formation à distance via la plateforme Spiral du Creps PACA.

La FOAD permet aux stagiaires de poursuivre une activité professionnelle rémunérée en parallèle de la formation et de planifier et d'adapter facilement leurs horaires de travail à distance en fonction de leur planning professionnel. Les parcours sont individualisés, tout en étant cadrés par la mise en place d'échéances pédagogiques précises (20 travaux pratiques sous forme de devoirs FOAD en plus du mémoire et de la soutenance orale). Les séances en centre sont organisées à partir des avancées de ce travail en ligne.

#### ► Un profil de salariés ou travailleurs indépendants

Huit candidats (dont une jeune femme) ont été sélectionnés en décembre 2009 pour faire partie de la première promotion de cette biqualification. Une autre jeune femme avait été sélectionnée, mais elle n'a pas trouvé le financement pour s'engager dans le cursus (auto-entrepreneuse qui a déjà obtenu un financement régional pour sa formation sportive).

#### Contenu des deux diplômes

Le DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle, mention développement de projet, territoires et réseaux est organisé sur la base de 1 204 h (dont 280 h de FOAD) autour de quatre compétences principales :

- concevoir des projets socio-éducatifs en lien avec le développement durable et les sports de nature ;
- coordonner des équipes d'encadrants dans la mise en œuvre de ces projets ;
- assurer des actions de concertations et de médiation (CDESI, Charte...);
- informer et former des équipes de dirigeants, d'encadrants et produire des outils de communication.

Le diplôme Creps agent de développement des sports et loisirs de nature est prioritairement conçu pour des personnes en activité. Il vise à former des agents de développement dans le champ des sports et loisirs de nature. La durée de la formation est de 264 h (dont 140 h en centre et 84 h à distance sur la plateforme de FOAD).

Cette qualification atteste pour son titulaire la possession de compétences professionnelles le rendant capable :

- d'analyser les problématiques actuelles des sports de nature
- de conduire des démarches pédagogiques respectueuses des principes environnementaux du développement durable (protection des milieux et préservation de la biodiversité).

**Coût total de la formation biqualifiante :**  
7 000 euros.

#### Sélection :

- 1 entretien de motivation, CV et lettre de motivation ;
- 1 écrit de 2 h où le candidat expose une problématique vécue issue de son expérience dans le domaine des sports de nature ;
- 1 oral collectif à propos d'un cas concret de médiation.



Le plus jeune a 26 ans et le plus âgé a 50 ans (moyenne d'âge : 37 ans). Toutes ces personnes sont en emploi, mais la moitié est en poste à durée déterminée, sur un contrat aidé. L'objectif, pour elles, est d'obtenir les diplômes afin de pérenniser leur emploi dans leur structure qui finance les frais de formation par le biais de l'OPCA. Les autres sont principalement des travailleurs indépendants qui ont besoin d'approfondir leurs connaissances. Tous possèdent un diplôme de niveau IV Jeunesse et Sports ou un diplôme universitaire de niveau III ou plus. Deux stagiaires ne sont pas domiciliés en PACA (mais le Creps leur a assuré un hébergement sur place).

Tous ont été sélectionnés sur des critères transversaux tels que la gestion de conflit, la capacité d'écoute, de recul, de synthèse et non sur leurs capacités sportives. Rappelons que ce diplôme est avant tout un diplôme de l'animation socioculturelle.

Les principaux employeurs sont des comités départementaux de fédérations sportives ou des grandes associations d'éducation populaire qui souhaitent développer leurs activités vers des projets en lien avec les sports de nature. Lors des séances de sélection, il leur a été demandé de simuler une réunion de type Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI), afin de mettre en évidence de telles compétences.

### ► Un parcours amenant à la certification

Les huit stagiaires sont allés jusqu'au bout de la formation. Parmi eux, six ont obtenu la bivalence en un an. Un stagiaire avait prévu, dès le départ, d'effectuer le cursus en deux ans. La dernière personne n'a pas obtenu les UC 1 et UC 2 (concevoir et coordonner la mise en œuvre d'un projet) car le projet n'était pas assez formalisé pour être présenté devant le jury. Elle prévoit de présenter son dossier début 2011.

Le jury (quatre membres issus de l'éducation populaire identique pour tous les DEJEPS de la mention animation socio éducative ou culturelle) a validé les projets, car ils étaient issus soit du développement durable (éducation à l'environnement) soit de l'utilisation des sports de nature comme support éducatif. Le référentiel ainsi respecté permettait une présentation de dossiers plutôt originaux.

### ► Bilan pour les stagiaires

L'obtention de la double qualification a permis la pérennisation des emplois, notamment parce que les titulaires possèdent désormais les compétences pour mettre en œuvre de nouvelles activités au sein de la structure. Les contrats aidés ont été ainsi réévalués et sont en cours d'évolution vers des CDI ; de nouvelles sources financières couvrant les dépenses liées à l'embauche. D'autres montent des projets en lien avec les sports de nature pour les associations. Enfin, la formation a aussi été l'opportunité pour l'un des stagiaires de « s'émanciper » en devenant travailleur indépendant.

### ► Point fort et point faible de cette formation

Le principal point fort est sans doute le développement de la formation à distance dans un cursus en alternance. Sans cette organisation, la plupart des candidats n'auraient pas eu l'accord de leur employeur pour suivre la formation. La FOAD a permis un suivi efficace des projets, puisque l'accompagnement en ligne était organisé à partir de trois étapes (diagnostic, stratégie et plan d'action) et la mise en ligne des travaux a donné lieu à de nombreuses discussions entre les stagiaires sur le forum.

Le point faible est souligné dans le contenu de la formation : bien que celui-ci ait évolué au cours de l'année, il n'est pas assez axé sur développement durable. Cette problématique est de plus en plus prégnante dans le milieu sportif, mais il convient maintenant de structurer davantage cette exigence dans le contenu de la formation.

### Pour en savoir plus

- JORDAN Nadine et TIMOTHÉO Joachim, « Recensement de la population. Portrait de la jeunesse Provence – Alpes – Côte d'Azur », *Sud Insee l'essentiel*, n° 138, janvier 2010
- DUMORTIER Anne-Sophie, *Les Métiers des sports de montagne. Évolution et enjeux en Provence – Alpes – Côte d'Azur*, ORM, « Études », n° 12, août 2009
- DUMORTIER Anne-Sophie, *Animateur socioculturel, un métier en reconstruction. L'exemple de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur*, ORM, « Études », n° 14, décembre 2010

Ce document est téléchargeable sur les sites de l'ORM et de la DRJSCS : [www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org) et [www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr)